

Face à la crise, les associations se mobilisent !

Face à la crise financière et à ses conséquences sociales, la société civile prend le taureau par les cornes : 45 associations membres du Réseau Financement Alternatif ont décidé d'unir leurs forces – et leurs ressources financières – pour lancer, dès l'année prochaine, un vaste programme d'éducation à la finance responsable et solidaire.

Pot commun...

En juin 2009, l'assemblée générale du Réseau Financement Alternatif a adopté un programme ambitieux d'éducation permanente.

Ce programme est financé grâce à la mutualisation d'une partie des commissions issues de produits financiers solidaires (comptes d'épargne, produits d'assurance et fonds de placements, cf. encadré ci-dessous).

Parmi les 85 associations bénéficiaires des produits financiers solidaires, 44 ont en effet accepté de jouer le jeu : ADEPPI, APERE, Arche d'Alliance Namur (L'), Association des Ecoles de Devoirs en Province de Liège, Autre Terre, Caritas Catholica, Centre de Développement Rural, ChanGements pour l'Égalité, CIAJ (Centre d'information et d'aide aux Jeunes), C-Paje, De Bouche à Oreille, Echos Communication, Ecole des Parents de Liège, Fédération des Restos du Cœur de Belgique, Fondation pour les Générations Futures, Fondation Saint-Paul, GRIP, Habitat Service, Hydrojeunes, Infor-Homes Bruxelles, Inter-Environnement Bruxelles, La Bastide, La Bouée, La Ligue des Familles, La Marguerite, Le Pivot, Les Ecus Baladeurs, Les Magasins du Monde – Oxfam, Max Havelaar, Médecins du Monde, MIR, Mouvement Chrétien pour la Paix, Nature & Progrès Belgique, Peuples Solidaires, Rénovassistance, RESSOURCES, SAW-B, SCI, SLCD, Solidarités Nouvelles Bruxelles, Surdimobil, Tourisme Autrement, Université de Paix et Volens. (Cfr. Annexe 2)

62.110,69 € ont ainsi été réunis pour financer le programme d'éducation à la finance responsable et solidaire !

... Pour projet commun

Les associations participantes mutualisent leurs ressources financières mais aussi leurs réseaux et leur expérience pour toucher les citoyens dans leur cadre de vie et favoriser les initiatives locales de finance solidaire.

Dès 2010 il s'agira d'impulser des dynamiques citoyennes au niveau local, autour de trois thématiques différentes :

1. Que faire de mon épargne ?
2. Utiliser une monnaie complémentaire favorisant les échanges locaux
3. Vivre à crédit ? Quelles sont les alternatives ?

Pour parvenir à vulgariser le langage complexe de la finance et à permettre, au-delà des mots, la réalisation d'actions concrètes, il s'agit d'adopter une méthode progressive pour créer, développer et maintenir les groupes locaux : les participants à ces groupes seront ainsi invités à appréhender ces thèmes, puis à les approfondir, ensuite à agir, à échanger avec d'autres groupes et enfin à témoigner de leur expérience.

Depuis 1987, des associations, des citoyens et des acteurs sociaux se rassemblent au sein du Réseau Financement Alternatif pour développer et promouvoir la finance éthique et solidaire.

COMMUNIQUE

L'essaimage dans toute la Belgique francophone vise à ce que toutes les personnes intéressées puissent rejoindre un groupe local situé pas trop loin de chez elles, en tout cas dans leur province. Les associations membres du Réseau Financement Alternatif qui participent à ce projet, pourront impliquer leurs sections locales ou s'associer à des événements décentralisés.

L'objectif, in fine, est bien de permettre aux citoyens de se réappropriier les décisions qui leur incombent, à savoir l'utilisation de leur argent, le devenir de leur région ou la maîtrise de leur budget.

La liste des produits financiers solidaires figure en p.15 du FINANcité magazine et dans la base de données en ligne sur www.financite.be (cliquer sur « L'épargne solidaire »). Ces produits financiers font l'objet d'un versement par la banque d'un pourcentage pris sur sa marge bénéficiaire. Celle-ci est payée à l'association choisie par l'épargnant parmi les membres du Réseau Financement Alternatif. Selon ce mécanisme, l'épargnant peut également octroyer tout ou partie du rendement de son épargne ou de son placement à la même association. Cette rétrocession émanant des épargnants eux-mêmes, n'est pas concernée par l'initiative du monde associatif dont il est question ici.

Contact :

Antoine Attout, 02/340.08.63

antoine.attout@rfa.be

RESEAU FINANCEMENT ALTERNATIF

Chaussée d'Alsemberg 303-309

1190 Bruxelles

Depuis 1987, des associations, des citoyens et des acteurs sociaux se rassemblent au sein du Réseau Financement Alternatif pour développer et promouvoir la finance éthique et solidaire.

RESEAU FINANCEMENT ALTERNATIF – Chaussée d'Alsemberg 303-309 – 1190 Bruxelles

Tel : +32(0)2.340.08.60 Fax : +32(0)2.706.49.06 - info@rfa.be - site: www.financite.be